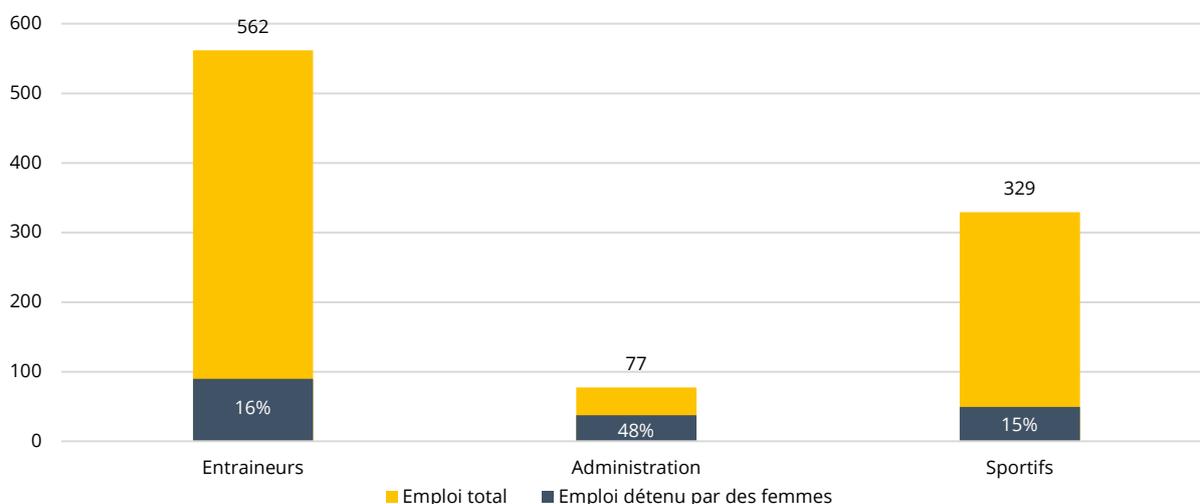




L'emploi dans les clubs de sport luxembourgeois est davantage occupé par les hommes

En 2021, les clubs sportifs employaient 968 personnes, dont seulement 18% de femmes. La profession exercée est un facteur déterminant pour expliquer la balance des genres. Parmi les entraîneurs, 16% des postes étaient occupés par des femmes (90 postes). Parmi les sportifs, ce taux baisse même à 15% (49 postes). Alors que parmi les 77 cadres administratifs, 37 étaient détenus par des femmes (soit 48%).

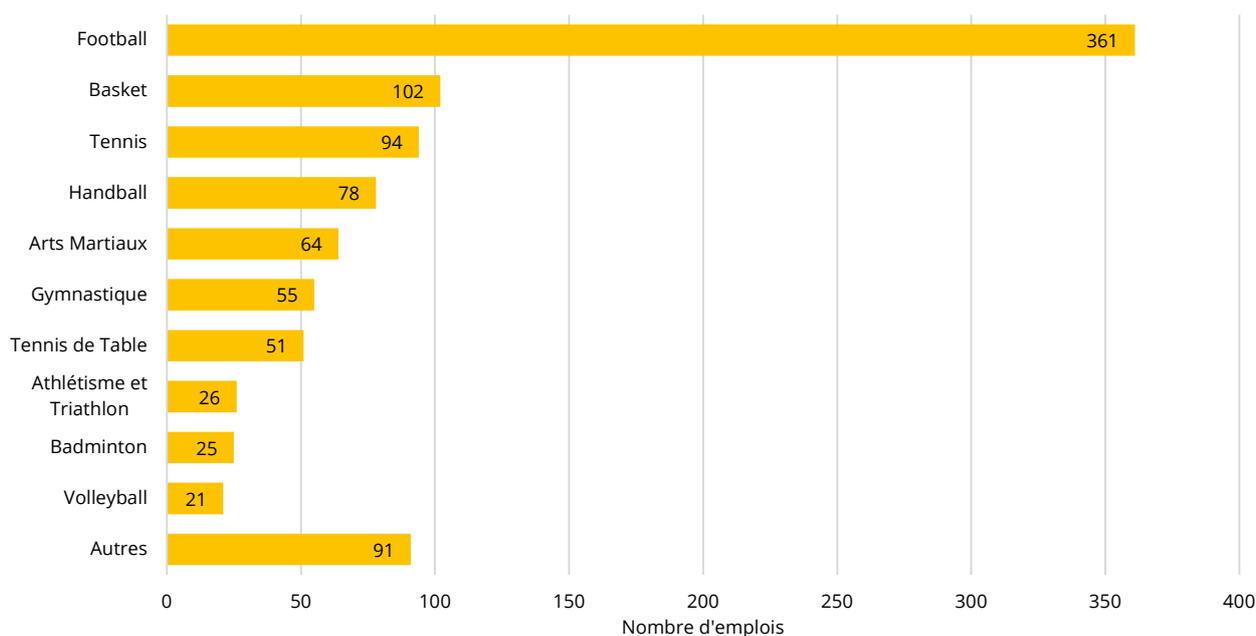
GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES EMPLOIS SPORTIFS PAR PROFESSION



Source : STATEC

Le football compte de loin le plus grand nombre d'emplois (37% de l'emploi total). Il est suivi par le basket (11%), le tennis (10%) et le handball (8%). Ensemble, ces quatre sports représentent deux tiers de l'emploi des clubs sportifs au Luxembourg.

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES EMPLOIS PAR TYPE DE SPORT



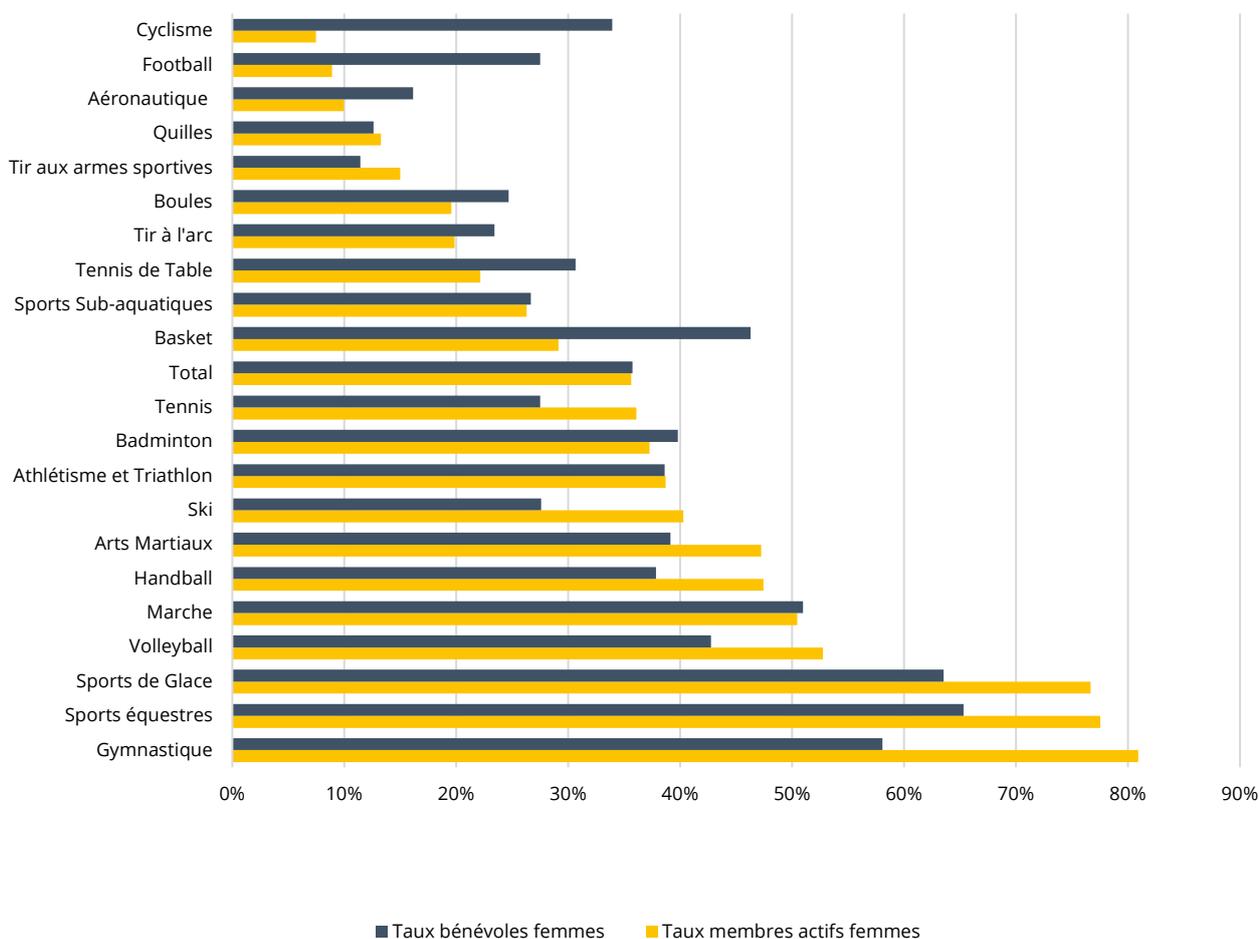
Source : STATEC

La prédominance masculine s'explique par le fait que la plupart des 76 917 membres actifs des clubs sont des hommes, seulement 27 846 membres actifs sont des femmes (soit 36%). Le bénévolat représente également une partie importante du fonctionnement des clubs. En 2021, 14 578 bénévoles étaient actifs dans les clubs (dont 5 209 femmes, soit 36%). En moyenne, un(e) bénévole travaille 76 heures par année.

Le taux de membres actifs féminins varie largement d'un sport à l'autre. Quatre sports ont plus de femmes membres actifs que d'hommes : la gymnastique (81% de membres actifs féminins), les sports équestres (78%), les sports de glace (77%), et le volleyball (53%). A contrario, le football (qui est le sport qui compte le plus grand nombre de membres actifs) affiche un très faible taux féminin de 9%.

Globalement, les sports qui ont un taux de membres actifs féminins élevé ont également un taux de bénévoles féminins élevé, hormis quelques exceptions notables comme le football, le cyclisme et le basket.

GRAPHIQUE 3 : COMPARAISON DE LA PARTICIPATION FEMININE PAR SPORT



Source : STATEC

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par la division MAC sous la direction de Olivier Thunus.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)



